

Résidence Autonomie Flaubert

Le C.C.A.S. de Petit-Quevilly est gestionnaire de la Résidence Autonomie Gustave-Flaubert, habilitée à accueillir, dans un cadre sécurisé et privatif, des personnes âgées et valides dès 65 ans ou 60 ans pour les personnes souffrant d'un handicap et reconnu inapte au travail.

Cet établissement bénéficie d'un agrément du Conseil Départemental de Seine-Maritime.

La Résidence Autonomie Gustave-Flaubert est composée de 20 logements à la location pour personnes âgées autonomes :

- > 1 T1,
- > 12 T1 Bis,
- > 2 T2,
- > 5 pavillons

La Résidence Autonomie Gustave-Flaubert a pour objectifs :

- > De **rompre**, le cas échéant, **l'isolement des personnes accueillies**,
- > De les soulager d'un certain nombre de contraintes de leur vie quotidienne,
- > De **maintenir les liens familiaux et sociaux**,
- > De **préserver l'autonomie des résidents dans un logement sécurisé**

Ces objectifs sont pris en compte dans la qualité de l'offre d'hébergement, dans le projet de vie sociale et d'animation et d'une manière générale, dans l'attention que les professionnels portent aux résidents et à leur entourage.

Les professionnels exercent leur travail dans une **réelle proximité avec les résidents** en ajustant quotidiennement leur positionnement. Il s'agit pour eux d'être présents et vigilants quant au comportement des résidents sans être intrusifs ; de soutenir sans « faire à la place » ; d'être chaleureux sans être familiers.



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex